AR Prefecture

017-211700091-20261013-94_10_2026-DE
Reçu le 23/10/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2026

Angliers
Terre et vie d'équilibre

Date de convocation : 06 octobre 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Ayant donné procuration : 01
Abstentions : 0
Pour l'adoption : 14
Contre l'adoption : 0
Nombre de votants : 14
Nombre de suffrages exprimés : 14

Délibération n°94/10/2026

A la mairie d'Angliers, le treize octobre deux-mille vingt-six, à dix-neuf heures, sous la présidence de Monsieur Didier TAUPIN, Maire, s'est réuni le conseil municipal en session ordinaire.
Secrétaire de séance : Sandra BERGOEING

Présents : Didier TAUPIN, Jean-Pierre LE CLOËREC, Audrey MELIN, Florent YON, Florence GERMON, Ludovic TIRE, Sandra BERGOEING, Benoit DATCHARRY, Hélène GIRAUD, Mélanie HINARD, Anne LE CORRE, Jean-Michel CUISENIER, Ophélie MEYNARD,
Absents excusés : Yannick DOS SANTOS, Jérôme DOUHAUD donne procuration à Jean-Pierre LE CLOËREC

Subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la délinquance pour la mise en place d'une vidéoprotection sur la voie publique

Monsieur le Maire informe que dans le cadre d'un programme pluriannuel et en complément des deux caméras installées à l'extérieur du bâtiment de la mairie, trois nouvelles caméras pourraient être positionnées au niveau du giratoire marquant l'entrée du centre-bourg (carrefour de la route de la Mer, rue du Moulin et la rue du Château).
Ce giratoire constitue un point stratégique en raison des axes de circulation très fréquentés.
Cette installation vise à compléter et renforcer la sécurité des personnes, à prévenir les atteintes aux biens et à assurer la protection des bâtiments.
Le coût estimatif du projet s'élève à 25 482 € HT
Plan de financement :

Subvention sollicitée auprès du FIPD (80%)	20 385,60 €
Commune (20%)	5 096,40 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité,
- **Approuve** le projet d'installation de trois caméras au giratoire situé à l'entrée du centre-bourg de la commune,
- **Approuve** le plan de financement présenté ci-dessus,
- **Autorise** Monsieur le Maire à faire une demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD),
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération et à faire toutes les démarches correspondantes.

Fait à Angliers, le 13 octobre 2026
Pour copie conforme

La secrétaire,
Sandra BERGOEING

Le Maire,
Didier TAUPIN

MAIRIE DE ANGLIERS (Charente-Maritime)

Publié le 23/10/2026

Le Maire,
certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours, pour excès de pourvoir, devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.